

– Titre du forum : « Je mets en place Cit'ergie dans ma collectivité »	
Mots-clés	<p>Sélection de 5 mots-clés pertinents qualifiant le forum</p> <p>Label Cit'ergie Politique énergie climat- 1ère mise en œuvre– Démarche de labellisation- Méthodologie – Etat des lieux.</p>
3X20	<p>En quoi l'expérience que je présente se place sur la trajectoire des 3x20 ?</p> <p>La méthode Cit'ergie incite les collectivités à agir dans tous leurs domaines de compétences qui influent sur les consommations énergétiques, la production d'ENR et la réduction de GES. La méthode du label permet de répondre à une grande partie des exigences fixées par la Convention des Maires : état des lieux, programme de politique pluriannuelle, suivi et évaluation ;</p>
Mon histoire	<p>La Ville de Rennes s'est engagée en décembre 2008 dans la Convention des Maires. Pour répondre à la fois à la Convention des Maires et aux orientations du Grenelle, la ville élabore son Plan Climat Énergie Territorial. Pour cela, deux démarches sont conduites en parallèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une démarche de co-construction visant à faire s'exprimer habitants et acteurs locaux sur les thématiques et les actions à mettre en œuvre collectivement pour chercher à atteindre les - 20% de CO2 d'ici 2020 à l'échelle du territoire ; - la démarche de labellisation Cit'ergie afin d'élaborer en interne la politique énergie climat de la Ville à travers une mobilisation des services. <p>La Ville est accompagnée par deux conseillers accrédités Cit'ergie. Débutée en septembre 2009, la démarche doit permettre de finaliser la politique énergie climat de la Ville à la fin du premier semestre 2010.</p> <p>Il s'agit de la première mise en application de la démarche Cit'ergie en France depuis le projet REVE Jura Léman.</p>
Résultats dont je témoigne	<p>Le témoignage portera sur le déroulement de la phase d'état des lieux de la politique énergie climat de la ville de Rennes ce qui correspond à la première étape du processus du label Cit'ergie.</p>
Mes conseils pour reproduire l'action ailleurs	<p>Importance de la phase de préparation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir très précisément les attentes et les objectifs de la collectivité - Dialoguer avec la délégation régionale ADEME en amont de l'engagement de la collectivité et tout au long du processus de labellisation ; - Créer les conditions de la transversalité pour le pilotage du projet (mode projet) : engagements des élus en comité de pilotage, engagement des services - Construire un calendrier de travail en cohérence avec l'agenda global de la collectivité
Web (pour aller plus loin)	<p>Publications en ligne, sites Internet, documents à télécharger, etc.</p> <p>Site internet :</p> <p>www.citergie.fr</p> <p>www.rennes.fr</p> <p>Plaquette Cit'ergie</p>

Contact	<p>Brendan CATHERINE, Chef de projet Cit'ergie, Mission Environnement - Ville de Rennes 02 23 62 24 44 bcatherine@ville-rennes.fr</p> <p>Muriel JEANNERET Chargée de mission Cit'ergie, ADEME 03 81 25 50 17 muriel.jeanneret@ademe.fr</p>
----------------	--